

acquitté SOIXANTE QUINZE POUR CENT de nos dépenses que les conservateurs portaient au compte du capital et des dépenses spéciales, et cela, sans emprunter et sans nous mettre en déficit.

Examinons maintenant ce que les conservateurs ont accompli dans ce sens.

De 1878 à 1896, le pays a été obligé de déboursier \$167,166,252 pour soutenir des charges de ce genre, les dépenses dont on débite le capital et les dépenses spéciales. Or, pendant ce laps de temps, la dette nette du Canada a augmenté de \$118,135,362. Retenez bien ces chiffres : dépenses spéciales et au compte du capital, \$167,166,252, augmentation de la dette, \$118,000,000. Ainsi, une somme de \$49,030,889, voilà tout ce que les conservateurs ont pu tirer du revenu pour éteindre ces dettes ; c'est-à-dire qu'ils n'ont payé que 29 p. 100 des dépenses de cette nature à l'aide du revenu, tandis que nous en avons payé 75 p. 100. Les conservateurs ont dû ajouter les sept dixièmes de ces dépenses à la dette nationale, et nous n'y avons ajouté que le quart.

On pourrait faire une autre comparaison dans le même ordre d'idées. Le Gouvernement est parfois tenu de fournir des fonds pour de grandes entreprises publiques, et ces fonds ne doivent pas figurer au bilan des dépenses ordinaires. Le gouvernement conservateur a dû fournir les fonds nécessaires à la construction du chemin de fer Canadien du *Pacifique* et nous en avons fait autant pour le *Transcontinental* et le *pont de Québec*. Éliminons dans les deux cas ces grandes entreprises d'une nature exceptionnelle ; retranchons des comptes conservateurs les dépenses causées par la construction du *Pacifique-Canadien*, et de nos propres comptes, le coût du *Transcontinental* et du *pont de Québec*. Quel est le résultat ? Abstraction faite des frais de premier établissement du *Pacifique-Canadien*, les conservateurs ont tiré du revenu 42 p. 100 des dépenses spéciales et des dépenses inscrites sur le compte du capital, tandis que, si nous défalquons le coût du *Transcontinental* et du *pont de Québec*, nous avons soldé avec le revenu non pas 42 p. 100 mais plus de 95 p. 100 des dépenses de la même catégorie.

Et c'est M. Foster qui se permet de qualifier l'hon. M. Fielding de petit financier.